

Un bref rappel... : en marge de nos activités au Rwanda

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **87 (1978)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549290>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le plus grand obstacle à la réalisation du potentiel que représentent les accoucheuses traditionnelles est toujours la résistance opposée par certains agents de santé professionnels. Néanmoins, c'est encore par elles que les deux tiers des enfants sont mis au monde de nos jours. En Asie, en Afrique et en Amérique latine, la plupart de ces femmes jouissent dans leur village d'un très haut prestige. Plusieurs pays ont déjà mis en œuvre des programmes de formation à leur intention, de façon à assurer que leurs pratiques soient conformes aux règles de l'obstétrique. D'autres pays commencent à leur dispenser des encouragements et une formation additionnelle, en vue de les mettre à même de prendre une plus grande part aux soins de santé primaires. Plusieurs pays ont également commencé à étudier l'ampleur de la contribution que ces femmes sont susceptibles d'apporter aux programmes de planification familiale. Elles se sont révélées très utiles pour la

diffusion de ce concept en Indonésie, en Malaisie, au Mexique et aux Indes, où elles portent respectivement le nom de *dukuns*, de *bidans*, de *parteras* et de *dais*. Il est probable qu'aucun autre choix raisonnable que celui de s'attacher les accoucheuses traditionnelles ne s'offre aux responsables des programmes gouvernementaux de santé maternelle et de planification familiale. Les conclusions et recommandations de diverses études ont toutes montré que ces femmes jouissent d'un crédit relativement grand auprès des villageois et des habitants des zones urbaines pauvres, et les possibilités qu'elles offrent en tant que partenaires potentielles dans l'action de santé publique sont des plus réelles.

La différence entre médecine «orthodoxe» et médecine «traditionnelle» est moins prononcée en Chine. Un grand nombre de médecins ayant reçu une formation classique ont également des notions de médecine traditionnelle et pra-

tiquent simultanément les deux systèmes. Il est donc difficile de tracer entre ceux-ci une limite nette. Les efforts qu'ils ont faits pour faire fusionner les deux systèmes ont donné ce qui est appelé maintenant la «nouvelle» médecine traditionnelle chinoise, que l'on peut définir comme étant l'application de principes scientifiques modernes au système traditionnel. Cette fusion n'est en aucun cas un expédient, mais une politique établie. Les praticiens vétérans s'occupent actuellement de donner une forme définitive à la «nouvelle» médecine traditionnelle chinoise. Certains d'entre eux enseignent dans des écoles de médecine et sont souvent consultés pour leurs connaissances des plantes et des techniques simples³. ■

¹ Extrait d'un texte de J. Dauth/OMS.

² Extrait d'un texte du Dr Xavier Lozoya/OMS.

³ Extrait d'une entrevue avec le Dr Bannerman/OMS.

Un bref rappel...

En marge de nos activités au Rwanda



Centre de transfusion de sang à Kigali – clinique.

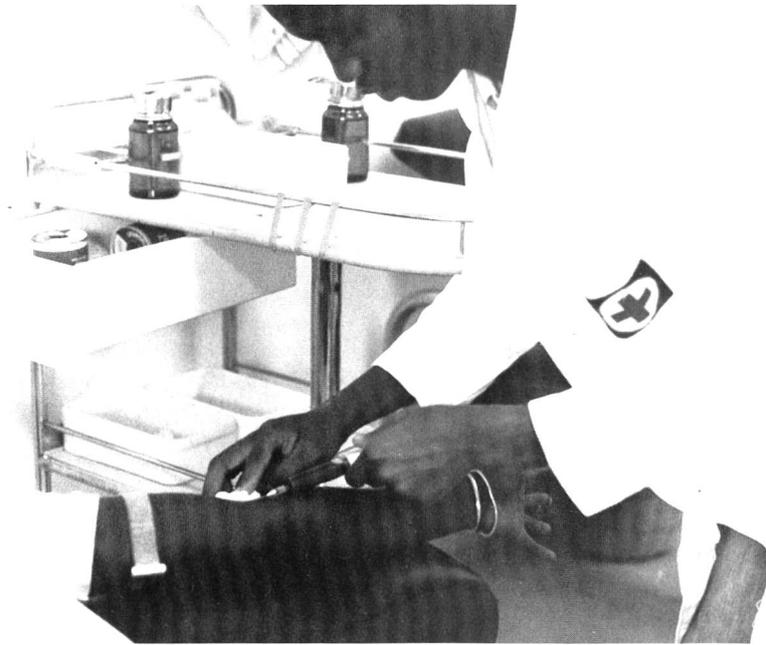
Nos lecteurs se souviendront peut-être que nous avons consacré bon nombre de pages à la Croix-Rouge du Rwanda et à notre intervention en faveur de ce pays dans notre numéro de juin 1972. Rappelons que de 1970 à 1973, une délégation de la Croix-Rouge suisse a aidé sa société sœur du Rwanda à développer ses activités et à structurer son organisation. Cette assistance, financée pour moitié par le

Service de la Coopération technique du Département politique fédéral, dut cependant être interrompue en 1973 en raison de l'instabilité sur la scène politique. Mais à l'époque déjà, il avait été prévu de développer et d'agrandir le petit centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge du Rwanda, et les fonds nécessaires à cet effet purent être réunis en 1975. Ils ont été utilisés dans le cadre d'un programme

commun de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, de la Croix-Rouge belge, de la Croix-Rouge de la République fédérale allemande, de la Croix-Rouge du Liechtenstein et enfin de la Croix-Rouge suisse. Cette dernière a délégué une laborantine en chef à Kigali, pour une durée de trois ans. Le coût de sa mission est assuré pour moitié par le Service de la Coopération technique. Ayant commencé ses activités au mois de mai 1976, elle s'est tout d'abord occupée de l'installation du centre où les premières prises de sang ont été effectuées au mois de septembre de la même année. Actuellement, elle est en premier lieu responsable de la formation du personnel indigène qui dirigera plus tard le Service de transfusion de sang.

Nous ayant fait parvenir les photos que nous publions ici, notre laborantine nous a précisé que le centre de transfusion comprenait actuellement une salle d'attente, une salle de réception, deux laboratoires pour analyses diverses, un bureau, une salle d'eau et une cantine. Nous savons également que l'équipe à l'œuvre sur place se compose de quatre Rwandais spécialisés dans le travail de laboratoire, d'une secrétaire, de deux Rwandaises responsables du matériel et de deux secouristes de la Croix-Rouge.

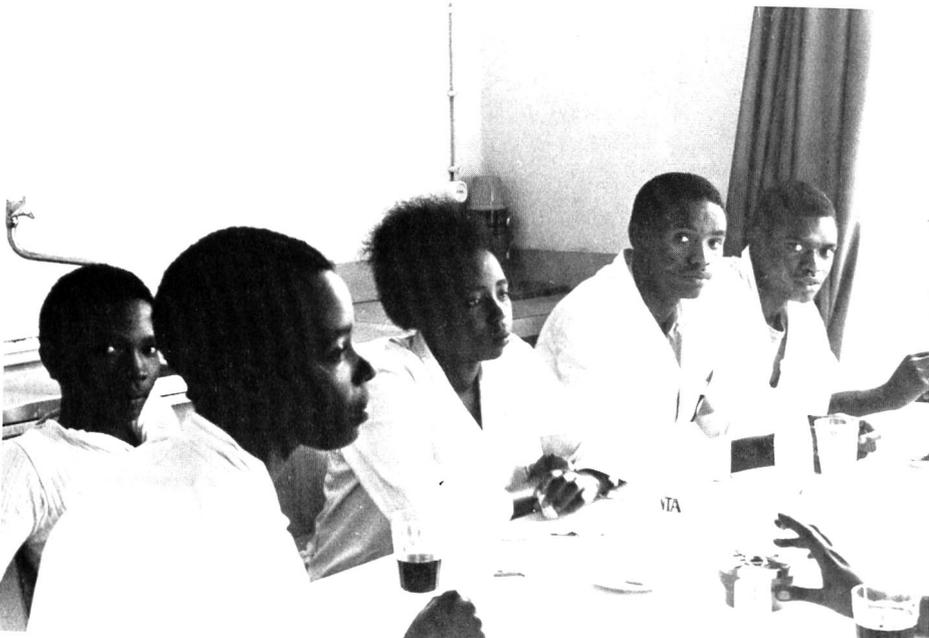
Un assistant médical est chargé de renseigner la population sur les aspects, l'utilité et les problèmes de la transfusion.



Séance de prise de sang.



Un des laboratoires du centre.



Le personnel du centre à la cantine.

Photos E. Escher

Dès le mois de février 1977, les hôpitaux environnants ont commencé à faire appel au centre pour les produits sanguins indispensables, notamment l'hôpital de Kibagayi, situé à une bonne heure de voiture de Kigali.

Il reste encore bien des choses à faire, parmi lesquelles on pourrait citer la création d'équipes mobiles pouvant desservir les hôpitaux avoisinants, une campagne d'information encore plus poussée auprès de la population, la formation d'assistants

médicaux supplémentaires et l'extension des laboratoires du centre afin qu'ils puissent procéder à toutes les analyses qui s'imposent. ■

La Médaille Florence Nightingale décernée à

Mlle Yvonne Hentsch



Miss Florence Nightingale, qui avait visité les hôpitaux d'Angleterre et les principaux établissements de charité et de bienfaisance sur le continent, et qui s'était vouée à faire le bien en renonçant aux douceurs de l'opulence, reçut un appel pressant de lord Sidney Herbert, secrétaire de la Guerre de l'Empire britannique à l'époque du conflit en Crimée, l'invitant à aller soigner les soldats anglais en Orient. Elle n'hésita pas à entreprendre cette belle œuvre, et elle partit pour Constantinople et Scutari en novembre 1854, avec trente-sept dames anglaises... L'image de Miss Florence Nightingale, parcourant pendant la nuit, une petite lampe à la main, les vastes dortoirs des hôpitaux militaires, et prenant note de l'état de chacun des malades pour leur procurer les soulagements les plus pressants, ne s'effacera jamais du cœur des hommes qui furent les objets ou les témoins de son admirable charité, et la tradition en sera conservée pour toujours dans les annales de l'Histoire. (Henry Dunant, «Un souvenir de Solférino»)

Photo Archives, CRS

A droite: Mlle Yvonne Hentsch, récipiendaire de la Médaille Florence Nightingale.

Photo F. Martin, Genève



En août 1976, le Comité international de la Croix-Rouge a invité les Comités centraux des Sociétés nationales de Croix-Rouge à présenter les noms des infirmières et auxiliaires volontaires de la Croix-Rouge qu'ils jugeaient qualifiées pour recevoir la Médaille Florence Nightingale. Le but premier de cette médaille est d'honorer le dévouement exceptionnel dont les infirmières ou auxiliaires volontaires ont fait preuve en soignant les blessés et malades dans des situations difficiles et périlleuses qui prévalent souvent en temps de guerre ou de calamités publiques. Le règlement d'attribution prévoit que 36 médailles au maximum peuvent être attribuées tous les deux ans et que les candidatures doivent parvenir au Comité international de la Croix-Rouge avant le 1er mars de l'année où a lieu l'attribution.

La 26e attribution de la Médaille Florence Nightingale a eu lieu au mois de mai 1977. Cette année, c'est sur proposition de la Croix-Rouge suisse que le CICR a décerné cette médaille – entre autres – à Mlle Yvonne Hentsch, cette dernière étant ainsi la quatrième Suisse à avoir été

honorer de cette distinction, après Mlle Elsbeth Kasser (1947), Sœur Julie Hoffmann (1955) et Mlle Hélène Nussbaum (1968). Cette décision fut prise non pas pour couronner la très belle carrière de l'actuelle présidente de l'ASID, mais pour honorer une infirmière qui s'est dévouée durant toute sa vie pour sa profession. Une personnalité qui a su associer le souci de la vie et de la santé de son prochain à un rayonnement professionnel tant national qu'international. Peu favorable à ce genre de «récompense», Mlle Hentsch a néanmoins accepté de se voir attribuer cette médaille sous la condition expresse qu'il soit bien entendu qu'à travers elle, c'est à toutes les infirmières suisses que l'on rende ainsi hommage.

Lors d'une cérémonie discrète mais solennelle, en présence d'amis, de collègues, de proches et du président du CICR, le président de la CRS a eu l'honneur de remettre à la récipiendaire la distinction qui lui était attribuée.

Genevoise par son père, Anglaise par sa mère, Yvonne Hentsch, deuxième d'une famille de six enfants, est née à Genève.

Après son école secondaire, elle part apprendre l'allemand en Allemagne, puis entre à l'école *La Source*, à Lausanne, où elle obtient son diplôme d'infirmière en 1931. En 1936, elle termine un cours de perfectionnement en administration et enseignement au *Bedford College* et au *Royal College of Nursing*, à Londres. En 1951, elle obtient un diplôme d'infirmière de la santé publique à l'Ecole d'études sociales de Genève. Enfin, elle suit un cours de perfectionnement en enseignement des soins infirmiers au *Teachers College* de l'Université de Columbia à New York.

Parmi ses multiples activités professionnelles, citons ses fonctions d'infirmière-chef dans une clinique privée à Bari, en Italie; ses fonctions au sein du secrétariat du Conseil international des infirmières, à Genève et à Londres; ses multiples activités en tant qu'infirmière privée et infirmière enseignante; enfin ses trente-trois ans d'activité au sein de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, d'abord en tant que directrice du Bureau des infirmières, ensuite en tant que sous-secrétaire